

ACADEMIE DE REIMS : ZONES DE REMPLACEMENT 2004 – 2005

TZR

L'article qui vous est consacré dans l'US mutations intra fait le point sur votre situation.

On peut dire que la plupart des TZR ont intérêt à se connecter sur SIAM :

CARTE DES ZONES
VOIR SUR LE SITE

- soit pour formuler des vœux afin d'obtenir un poste fixe en établissement ou une autre zone de remplacement, et aussi pour exprimer leur volonté lors du 3^{ème} mouvement d'obtenir un poste à l'année s'ils restent TZR, que ce soit sur leur zone actuelle ou sur une des zones demandées à l'intra.

- soit, s'ils souhaitent rester TZR sur leur zone actuelle mais espèrent dans ce cadre là avoir une affectation sur poste à l'année, pour exprimer leur souhait pour le 3^{ème} mouvement, celui de juillet.

Par contre, si vous étiez TZR et ne souhaitez effectuer en 2004/2005 que des remplacements de courte ou moyenne durée, vous n'êtes pas obligé de vous connecter.

ATTENTION : si aucun souhait n'est exprimé, vous serez considéré(e) comme choisissant d'effectuer des remplacements.

La fiche syndicale pour le 3^{ème} mouvement (affectation des TZR) se trouve dans le supplément spécial mutations intra à l'US n° 599 du 27 mars 2004 (p 22) et dans le Spécial TZR à paraître.